



La Panthère

NUMERO

57

Mars
2022

Association des Anciens du 19ème Régiment d'Artillerie à Cheval

association sans but lucratif - Siège : rue François Couteaux 44 Bte 20 à 1090 Bruxelles

Numéro d'identification : 477436077 – Arrondissement judiciaire : 1000 Bruxelles

Secrétaire : Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale

Tél. (0)4 250 13 65 – e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Trésorier : Marc Wauquier, rue François Couteaux 44/20 1090 Bruxelles

Tél. (0)2 268 36 91 – e-mail : marc.wauquier@skynet.be

Site 19 ACh : [http:// www.anciens19ach.be](http://www.anciens19ach.be) - Site FRACH : <http://www.kvra-frach.be>

Le Mot du Président

Nous sommes le 21 mars, début du printemps, du réveil de la nature et relance des activités de notre asbl après une longue hibernation ? Le contexte général n'est guère meilleur qu'il y a deux ans, mais il faut aller de l'avant autant que possible, si la volonté y est.

Ce numéro de la Panthère contient la convocation de la future Assemblée Générale de notre asbl, planifiée le 21 avril 2022. Cette AG devrait donner un nouveau départ, à condition que nos membres le veuillent, et ceci commencera par une adaptation du Conseil d'Administration, et la désignation d'un nouveau Président. J'estime en effet qu'après plus de 20 années de présidence, il est temps pour moi de céder le gouvernail.

J'espère sincèrement que vous serez nombreux à répondre « Présent » à cette convocation à l'AG et que nous prendrons du plaisir à nous y revoir.

Enfin, c'est avec grand plaisir que je me dois de vous informer de la nomination du Lieutenant-général Thierry Vandeveld, Chef de la Maison militaire de Sa Majesté le Roi et Ancien du Régiment, au grade de Général (quatre étoiles).

José Toussaint

Dans ce numéro

- Assemblée générale ordinaire 2022
- Cotisation 2022
- In Memoriam

Assemblée générale ordinaire 2022 - Convocation

L'assemblée générale ordinaire (AG) de l'asbl 19 ACh se tiendra le jeudi 21 avril 2022 à 10 h 30 en la salle Carmélite du Club Prince Albert (CPA), rue des Petits Carmes, à 1000 Bruxelles.

Nous attirons votre attention sur le fait que le stationnement aux abords du CPA est très difficile, plus particulièrement en semaine. L'endroit est facilement accessible en train, la gare de Bruxelles Central étant située à un peu moins d'un kilomètre de l'endroit.

Si vous ne pouvez participer à l'AG, vous avez la possibilité d'envoyer une procuration nominative ou vierge. Toutefois, conformément à nos statuts, chaque membre présent à l'AG ne peut disposer que de trois procurations. S'il y a plus de trois procurations nominatives pour une même personne ou si elles sont destinées à un membre absent à l'AG, ces procurations seront perdues.

Une collation (sandwiches et boissons rafraîchissantes) sera organisée au bar Rotonde à l'issue de la réunion.

La participation aux frais est fixée à huit euros par personne à verser avant le 14 avril 2022 au compte BE69 001 37 095 7378 de l'asbl 19ACh à 1090 Bruxelles.

Le versement de votre participation aux frais fait office d'inscription à l'AG.

Si vous souhaitez assister à l'AG sans participer à la collation, ou si vous ne participez pas à l'AG, il vous est demandé de retourner, avant le 14 avril 2022, le talon d'inscription ou la procuration (talons-réponse en page 3) à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale, ou à l'adresse e-mail suivante : Charles.delaroy@skynet.be

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2022:

- approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 26 juin 2021 (voir Panthère 56 de septembre 2021) ;
- situation de l'association – membres effectifs et adhérents ;
- rappel des activités depuis l'AG 2021 ;
- Ramure (Maison de la Jeunesse d'Ixelles) : utilisation du budget 2021 et proposition(s) pour 2022 ;
- site Internet 19 ACh ;
- situation financière, bilan 2021 et exécution du budget 2021 ;
- approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2021 - décharge à l'organe d'administration ;
- proposition(s) d'activité(s) pour 2022 ;
- propositions de budget 2022 et de cotisation pour 2023 ;
- membres chargés de la vérification des comptes 2022 en 2023 ;
- point(s) soulevé(s) par 1/20^e des membres (éventuellement) ;
- élections statutaires : trois postes d'administrateur sont à pourvoir. Les candidatures doivent nous parvenir avant le 14 avril 2022 (voir talon d'inscription en page 3) ;
- mise en place du nouvel organe d'administration.

Il vous est rappelé que, conformément à nos statuts, seuls les membres effectifs en règle de cotisation à la date du 21 avril 2022 ont le droit de participer ou de se faire représenter à cette assemblée. Les membres adhérents en règle de cotisation à cette même date peuvent également prendre part à l'AG et à la collation, mais ne disposent pas du droit de vote.

Assemblée générale ordinaire du 21 avril 2022

Talon d'inscription

À transmettre avant le 14 avril 2022 à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné

- assisterai à l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2022 OUI - NON (*)
- participerai à la collation à l'issue de l'assemblée générale OUI - NON (*)
- pose ma candidature comme administrateur de l'asbl OUI - NON (*)

Je certifie avoir réglé ma cotisation 2022 à l'asbl.

Fait à..... le

Signature

(*) Biffer la mention inutile

✂-----

Procuration

À transmettre avant le 14 avril 2022 à Charles De la Roy, rue de Momelette 58 à 4350 Momale ou à l'adresse e-mail : Charles.delaroy@skynet.be

Je soussigné donne procuration à

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2022. Je certifie avoir réglé ma cotisation 2022 à l'asbl.

Fait à..... le

Signature

✂-----

**Le montant de la cotisation 2022 est fixé à six euros, à verser au compte
BE69001370957378 de l'ASBL 19Ach à 1090 BRUXELLES.
Au cas où le compte effectuant le versement ne serait pas au nom du membre, il est
demandé de le faire indiquer dans la rubrique « communication ».
Merci à tous !**

Ne manquez pas de visiter notre site Internet à l'adresse www.anciens19ach.be



IN MEMORIAM

C'est avec une profonde tristesse qu'il nous revient de vous faire part des décès

- de l'Adjudant e.r. **Nicolas Breuer**, survenu le 14 août 2021.

L'adjudant Breuer a notamment fait du service à la batterie État-major et Services en tant que sous-officier ravitaillement ;

- de l'Adjudant e.r. **Albert Wolfcarius**, survenu le 17 septembre 2021.

L'adjudant Wolfcarius a fait du service au 19 ACh en tant que mécanicien ;

- de Monsieur le Lieutenant-colonel breveté d'état-major e.r. **Joseph Gélard**, survenu le 25 février 2022.

Le lieutenant-colonel breveté d'état-major Gélard a fait du service de la batterie Alfa en tant que commandant en second durant les années 1965 et 1966.

- de l'Adjudant-chef e.r. **Marc Ergot**, survenu le 19 octobre 2021.

Au Régiment, Marc Ergot a principalement occupé la fonction d'officier des transmissions (OTr).

- de Monsieur **Stéphane Bienvenu**, fils de l'Adjudant-major e.r. Jean-Claude Bienvenu, survenu le 07 décembre 2021.

- du Premier Brigadier-chef e.r. **Gilbert Laitem**, survenu le 23 décembre 2021.

Au 19 ACh, Gilbert Laitem a exercé la fonction de chauffeur SP M108 à la batterie Bravo.

- de Monsieur le Capitaine-commandant e.r. **Georges Wittner**, survenu le 11 janvier 2022.

Au 19 ACh, le commandant Wittner a notamment commandé la batterie État-major et Services.

- de l'Adjudant e.r. **Alain Brion**, Ancien du Régiment, survenu en février 2022.

La Panthère présente ses sincères condoléances aux familles et aux amis.